



*Membre de l'AUT FNAUT Ile-de-France*

Montreuil, le 10 septembre 2017

Objet : Ligne 15 du Grand Paris Express et Ligne 9 du métro

Monsieur Le Président de la République,

Notre association s'est réjouie de l'avancée considérable que le gouvernement Ayrault a fait accomplir au plan de transports en Ile de France grâce aux décisions annoncées dans sa déclaration du 6 mars 2013 sur le Nouveau Grand Paris, notamment en assurant un financement pérenne des diverses parties de ce projet et de l'amélioration du réseau existant.

Nous avons particulièrement apprécié la suppression d'une partie des incohérences du projet de Grand Paris Express grâce la mise en place de la rocade bouclée M15 ayant pour fonction de mailler au niveau régional l'ensemble du réseau des métros et RER.

Mais ce gouvernement n'a pas voulu aller jusqu'au bout de sa mise en œuvre, puisque qu'un appendice (de Champigny à Noisy-Champs) reste bizarrement attaché à la rocade, alors qu'il fait à l'évidence partie de la ligne M16. Or, ce tronçon fait courir un risque majeur au bon fonctionnement de la rocade M15.

La rocade M15 doit être une rocade bouclée pour garder toute son efficacité de maillage !



En faire un escargot ne peut que nuire à son utilisation optimale par les usagers...

Nous nous étions exprimés en ce sens lors de l'enquête publique sur la ligne M15 Sud, mais nous avons reçu une fin de non recevoir, car nos propos gênaient dans cette concertation « corsetée ».

Or, outre l'intérêt pour les usagers de cette rocade bouclée, l'intérêt financier n'est pas négligeable vu les économies réalisées sur les gares de Champigny et Noisy-Champs.

A l'AMUTC, nous avons estimé nécessaire d'attirer votre attention et de joindre nos voix, au nom des usagers, à celle des nombreux responsables et des experts qui, notamment à Ile-de-France Mobilités, se soucient de la cohérence et de l'efficacité de ce cœur du Nouveau Grand Paris.

Il serait particulièrement scandaleux que les usagers se voient imposer des ruptures de charges pénalisantes tant à Champigny qu'à Noisy-Champs.

Par ailleurs, nous souhaitons également attirer votre attention sur une autre opportunité financière importante avec un bénéfice considérable : le prolongement de la ligne de métro M9 dans la suite du prolongement de la ligne de métro M11. En effet, une importante économie (400 millions maintenant, 1 milliard dans une décennie !) serait réalisée en effectuant les travaux de prolongement de la M9 depuis la plate-forme technique de la M11. Un tronçon de 2 km seulement, donc peu coûteux pour réaliser un excellent maillage avec la ligne M11 et le tramway T1. Un maillage très efficace, indispensable pour les habitants du plateau des 5 communes : Bagnolet, Romainville, Noisy-le-Sec, Rosny et Montreuil, soit plus de 100.000 habitants, et bien plus demain... qui restent enclavés, trop souvent contraints d'utiliser la voiture. Et enfin, cela permettrait une meilleure desserte à la hauteur de l'Hôpital intercommunal André Grégoire, qui, trop isolé, se voit menacé.

En plus d'une amélioration certaine pour les usagers quotidiens, les Jeux Olympiques 2024 profiteraient grandement de la mise en place de ces réseaux de transports, en particulier de l'anneau rocade de la M15.

Nous saluons votre réflexion qui annonce un effort massif et durable en faveur des transports en commun de la région Ile-de-France et qui mobilisera des financements pérennes, tant pour l'amélioration et l'extension du réseau existant figurant au plan de mobilisation du Conseil Régional, que pour le Grand Paris Express.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'analyse avec vos collaborateurs.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à nos alertes,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations reconnaissantes et très respectueuses.

Pour l'AMUTC,  
Frédéric Marion, président

PJ : Notre contribution à l'enquête publique sur la ligne M15 Sud du GPE

Copie :

- Monsieur Édouard Philippe, Premier Ministre
- Madame Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports
- Madame Valérie Pécresse, Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France
- Monsieur Stéphane Troussel, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
- Madame Anne Hidalgo, maire de Paris
- Monsieur Patrice Bessac, Président de l'APPL9